

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 115/2022

A la société M INTERCOM

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/CGPMP/MIN.FINANCES/AON/2021, conclu avec le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe de dollars américains soixante-un mille trente-cinq (USD 61 035) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 06/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général